



L'objectif du protocole POPAmphibien « Communauté » est de suivre les tendances des populations d'amphibiens au cours du temps, à l'échelle nationale et aux échelles régionales.



UNITÉ DE SUIVI

Points (sites aquatiques)



TEMPORALITÉ DE SUIVI

3 passages annuels

1 an sur 2



MÉTHODES DE SUIVI

Détection à vue

Détection à l'écoute

Pêche à l'épuisette ou nasses

LE PROTOCOLE EN BREF

01

Identifier 3 sites aquatiques

Sélectionner une zone géographique appelée "aire", contenant au minimum 3 sites aquatiques proches favorables à la reproduction des amphibiens



Réaliser 3 passages par an, tous les 2 ans, sur l'aire

Réaliser les passages pendant la période de reproduction des espèces cibles (en janvier-février, mars-avril et mai-juin) et noter les espèces rencontrées

02

03

Saisir les données

Les données récoltées dans le cadre du protocole doivent être saisies dans les plateformes GeoNature dédiées



POPAMPHIBIEN COMMUNAUTÉ

CONTEXTE

Ce protocole a été élaboré par la Société herpétologique de France (SHF), les Réserves naturelles de France (RNF), l'Office national des forêts (ONF), l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE), le Centre d'écologie fonctionnelle & évolutive de Montpellier (UMR CEFE), le Centre d'études biologiques de Chizé (UMR CEBC) avec l'appui de Florèn Hugon, la biostatisticienne en charge de l'analyse des données (BioDivAct).

Depuis 2021, la SHF coordonne le programme de surveillance de l'herpétofaune en France, en assurant à la fois le déploiement des protocoles de suivi à l'échelle nationale, la centralisation des données et le suivi des analyses, ainsi que l'animation du programme.

ESPÈCES CIBLES : AMPHIBIENS COMMUNS

Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)
Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)
Crapaud commun (*Bufo bufo*)
Crapaud épineux (*Bufo spinosus*)
Discoglosse corse (*Discoglossus montalentii*)
Discoglosse peint (*Discoglossus pictus*)
Discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*)
Grenouille agile (*Rana dalmatina*)
Grenouille rousse (*Rana temporaria*)
Grenouille taureau (*Aquarana catesbeiana*)
Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*)
"Grenouilles vertes" (*Pelophylax sp.*)
Grenouille de Graf (*Pelophylax grafi*)
Grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*)
Grenouille de Berger (*Pelophylax l. bergeri*)
Grenouille de Pérez (*Pelophylax perezii*)
Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)

Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*)
Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)
Rainette ibérique (*Hyla molleri*)
Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)
Rainette sarde (*Hyla sarda*)
Rainette verte (*Hyla arborea*)
Salamandre de Corse (*Salamandra corsica*)
Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)
Sonneur à ventre de feu (*Bombina bombina*)
Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)
Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*)
Triton crêté (*Triturus cristatus*)
Triton crêté italien (*Triturus carnifex*)
Triton marbré (*Triturus marmoratus*)
Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)
Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*)
Xénope lisse (*Xenopus laevis*)

Citation : Barrioz M. & Miaud C. (coord.) 2025 - Protocoles de suivi des populations d'amphibiens de France, « POPAmphibien Communauté ». Société herpétologique de France – version 2.0 2025.



ÉCHELLE D'ÉTUDE

L'**échelle régionale** est au cœur de ce dispositif : des stratégies d'échantillonnage régionales ont été co-rédigées avec les coordinateurs régionaux de la SHF afin de garantir une répartition homogène des suivis sur le territoire. Ainsi, des mailles prioritaires à suivre ont été déterminées au sein de chaque région, garantissant un échantillonnage adéquate permettant d'aboutir à des tendances robustes.

Avant toute mise en œuvre d'un suivi POPAmphibien « Communauté », veuillez contacter votre coordinateur régional.

Région	Ex-région	Nom Prénom	Structure	Email
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Samuel GAGNIER	ONF/ORA	coordination.auvergne@lashf.org
		Solenne MULLER	Madame grenouille	
	Rhône-Alpes	Jean-Luc GROSSI	CEN Isère	coordination.ra@lashf.org
		Fabien DUBOIS	LPO AURA	
		Alexandre ROUX		
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	Nicolas VARANGUIN	SHNA	coordination.bourgogne@lashf.org
		Eva GARCIA		
	Franche-Comté	Alix MICHON	LPO Bourgogne-Franche-Comté	coordination.fc@lashf.org
		Pierre CHEVEAU		
		Thibault CUENOT		
Bretagne	Bretagne	Régis MOREL	Bretagne vivante	coordination.bretagne@lashf.org
Centre-Val de Loire	Centre-Val de Loire	Eric SANSAULT	Caudalis	coordination.cvdl@lashf.org
		Angélique VILLEGGER	Sologne nature environnement	
Corse	Corse	Florence DELAY	Biotope	coordination.corse@lashf.org
		Marie-Paule SAVELLI	CEN Corse	
Grand-Est	Alsace	Fanny GOSSELIN	BUFO	coordination.alsace@lashf.org
	Alsace	Vincent NOËL		
	Champagne-Ardenne	Mathieu AUBRY	CPIE Sud-Champagne	coordination.ca@lashf.org
	Lorraine	Damien AUMAITRE	CEN Lorraine	coordination.lorraine@lashf.org
Hauts-de-France	Nord-Pas-de-Calais	Robin QUEVILLART	GON	coordination.npdc@lashf.org
	Picardie	Vincent ACLOQUE	Picardie nature	coordination.picardie@lashf.org
Ile-de-France	Ile-de-France	Pierre RIVALLIN	Ecologie	coordination.idf@lashf.org
		Hemminki JOHAN	ARB IDF	
Normandie	Haute et Basse Normandie	Mickaël BARRIOZ	CPIE du Cotentin	coordination.normandie@lashf.org
		Quentin LESOUEF		

Région	Ex-région	Nom Prénom	Structure	Email
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Matthieu BERRONEAU	Cistude nature	coordination.aquitaine@lashf.org
		Fabrice BERNARD	OFB	
	Limousin	Gabriel METEGNIER	GMHL	coordination.limousin@lashf.org
	Poitou-Charentes	Jean-Marc THIRION	OBIOS	coordination.pc@lashf.org
Occitanie	Languedoc-Roussillon	Philippe GENIEZ	CEFE Montpellier	coordination.lr@lashf.org
	Midi-Pyrénées	Jean-Michel CATIL	Nature en Occitanie	coordination.mp@lashf.org
		Gilles POTTIER		
		Pierre-Olivier COCHARD		
Pays de la Loire	Pays de Loire	Benoit MARCHADOUR	LPO Pays de la Loire	coordination.pdl@lashf.org
		Morgane SINEAU		
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Julien RENET	Fauna studium	coordination.paca@lashf.org
		Marc-Antoine MARCHAND	CEN PACA	
		Grégory DESO	AHPAM	
		Nicolas FUENTO	LPO PACA	



©Eric Sansault

DIFFUSION DES DONNÉES

L'ensemble des données issues des protocoles POPAmphibien est transmis chaque année au SINP (export des données dont la SHF est gestionnaire par la géomaticienne Adèle Hurabielle, adele.hurabielle@lashf.org et export des autres données par les structures régionales gestionnaires de ces dernières).



SINP
Système d'Information
de l'INventaire du Patrimoine naturel



Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel

Mise en oeuvre du **PROTOCOLE**

01 SÉLECTIONNER UNE "AIRE" CONTENANT DES "SITES"

Une « aire » est définie comme étant la **zone géographique d'intérêt** que l'on souhaite suivre, dont l'étendue est définie par la durée totale de la sortie sur le terrain (entre **3h et 4h maximum** pour visiter tous les sites d'une aire). Au sein de cette aire, **3 « sites » minimum** sont identifiés.

Le choix de l'aire suivie est fait par les observateurs en fonction de critères de faisabilité (accès). Une aire doit être définie avec une certaine **homogénéité paysagère** (c'est-à-dire que les sites présents au sein d'une aire doivent être similaires en termes d'entité paysagère, par exemple un ensemble de sites en zone forestière).



QU'EST-CE QU'UN SITE ?

Un « site » est défini comme étant un habitat aquatique permanent favorable à la reproduction des amphibiens (une mare, un étang, un fossé, une zone humide, etc.). Le site devra être prospecté plusieurs fois par an lors de **3 « passages »** (voir ci-après). L'emplacement des sites est **fixé définitivement** pour les futurs suivis.

L'observateur doit ajouter systématiquement tout nouveau site (mare créée) présent au sein de son aire. La disparition d'un site (comblement d'une mare, pollution, etc.) est à notifier dans les outils de saisie. Si celui-ci est définitivement perdu, il ne sera plus suivi les années suivantes. Si l'habitat est défavorable de manière temporaire, le site doit être conservé au cours du temps. *NB* : Si une mare comblée ou polluée l'année X est restaurée ou dépolluée l'année Y, le même nom de site doit être attribué.



COMMENT NOMMER LES SITES ?

Les noms donnés aux sites et aux aires sont **définitivement fixés** pour toute la durée du suivi. Tout changement de nom (ajout d'un espace, d'un « _ », d'un tiret, etc.) entraîne des complexités dans l'analyse. **Nous vous demandons d'être extrêmement rigoureux sur ce point.** Depuis 2025 pour les nouveaux suivis, la nomenclature des noms d'aires et de sites est obligatoirement imposée comme suit :

- Nom de l'aire : choisie par l'utilisateur (si pas de nom préétabli, indiquez le nom de la commune) ;
- Nom du site : « siteX » où « X » est le numéro du transect (par exemple « site1 », « site2 », etc.) avec la possibilité d'ajouter une info complémentaire sous la forme « siteX_zoneA ».

Un fichier récapitulatif toutes les aires et sites suivis par la structure est envoyé chaque année, suite à l'éventuel nettoyage des données. Il est demandé d'**utiliser scrupuleusement la nomenclature nettoyée** l'année suivante.

02 RÉALISER LES PROSPECTIONS



* Toute capture d'espèces protégées (par nasse ou épuisette) nécessite l'obtention d'une **dérogation pour la capture provisoire d'espèces protégées**. La demande est à faire auprès de votre DREAL (dossier à envoyer avec le CERFA n°13616*01 rempli accompagné d'un document détaillé du projet). Après consultation de votre dossier, vous obtiendrez un arrêté préfectoral vous autorisant à capturer les espèces citées. Attention ! Les délais d'obtention peuvent être assez longs, pensez à anticiper.

Méthodes de détection

Plusieurs méthodes de détection des amphibiens peuvent être utilisées lors de ce protocole :

- Détection à vue (de jour et/ou de nuit)
- Détection au chant (pour les anoures)
- Détection par capture (nasse ou épuisette)* (non obligatoire)

Suivre les sites lors de "passages"

Trois passages doivent être réalisés par an (un an sur deux), répartis régulièrement de janvier à juin, pour couvrir l'ensemble des périodes de reproduction des amphibiens ciblés. Les dates de passages ne sont pas fixes, et sont à définir en fonction des spécificités régionales et des conditions météorologiques.

L'effort de prospection est identique et cadré pour chaque site (méthode de détection, moment, durée, etc.). Il est conseillé de réaliser un passage (peu importe le nombre de sites à suivre) sur une demi-journée maximum.

À titre indicatif, les **3 passages** peuvent être réalisés lors d'une période comprise entre **début février et fin juin**, qui semble être la plus favorable pour détecter les différentes espèces de la communauté des amphibiens de France métropolitaine :



La saisie des amphibiens observés au genre ne permet pas l'obtention des tendances de populations (sauf pour les espèces du genre *Pelophylax* où une tendance nationale au genre est calculée). Il est donc demandé aux observateurs de déterminer les individus au **rang d'espèce**.

Déroulé des passages

Lors de tous les passages, la prospection visuelle et auditive est obligatoire. La détection par capture (époussette ou nasses) est possible et non obligatoire.

➔ PREMIER PASSAGE (JANVIER-FÉVRIER)

Ce premier passage se réalise de préférence de jour (mais éventuellement en soirée).

1

PROSPECTER LE SITE AQUATIQUE POUR LE REPÉRAGE VISUEL (ET AUDITIF) DES AMPHIBIENS (PONTES, LARVES, ADULTES)

Le temps de cette prospection est de l'ordre de 10-15 min pour 50-100 m²

2

PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À L'ÉPUISETTE

Nous recommandons de donner quelques coups d'époussette dans des emplacements susceptibles d'abriter des amphibiens (végétation, berges) si la détectabilité à vue n'est pas satisfaisante (par exemple si l'eau est turbide ou si plus de la moitié du site est végétalisé)

3

PASSER AU SITE AQUATIQUE SUIVANT ET APPLIQUER LE MÊME PROTOCOLE

➔ DEUXIÈME PASSAGE (MARS - AVRIL)

Ce deuxième passage se réalise de préférence **de nuit**.

1

FAIRE UN POINT D'ÉCOUTE DE 5 MIN À PROXIMITÉ DU SITE AQUATIQUE, APRÈS LE COUCHER DU SOLEIL

Pour les grands plans d'eau, plusieurs points d'écoute pourront être réalisés en respectant une distance de 100 m entre deux points

2

PROSPECTER LE SITE AQUATIQUE POUR REPÉRER LES AMPHIBIENS À L'AIDE D'UNE LAMPE TORCHE

Puissance recommandée de l'ordre de 150 lumens. Le temps de cette prospection est de l'ordre de 10-15 min pour 50-100 m²

3

PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À L'ÉPUISETTE

Nous recommandons de donner quelques coups d'époussette dans des emplacements susceptibles d'abriter des amphibiens (végétation, berges) si la détectabilité à vue n'est pas satisfaisante (par exemple si l'eau est turbide ou si plus de la moitié du site est végétalisé)

OU

PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À LA NASSE

Positionner trois nasses avec deux entrées latérales (nasse à « vairons » avec mailles < 4 mm), trois entrées (nasse « Amphicaptis ») ou quatre entrées (nasse « Ortmann ») dans le site aquatique. Les nasses peuvent être immergées, en début de soirée, au niveau des herbiers pendant 2h-3h, et relevées à la fin de la prospection de l'aire. Il est également possible d'installer des nasses flottantes en début de soirée (en lisière des herbiers et/ou au niveau des berges) et de les récupérer le lendemain matin. Pour les grands plans d'eau où plusieurs points d'écoute sont réalisés, on placera trois nasses par secteur (par exemple par portion de berge) autour de chaque point d'écoute.

4

PASSER AU SITE AQUATIQUE SUIVANT ET APPLIQUER LE MÊME PROTOCOLE

➔ TROISIÈME PASSAGE (MAI - JUIN)

Ce dernier passage se réalise de préférence **de jour**.



1

FAIRE UN POINT D'ÉCOUTE DE 5 MIN À PROXIMITÉ DU SITE AQUATIQUE

Pour les grands plans d'eau, plusieurs points d'écoute pourront être réalisés en respectant une distance de 100 m entre deux points

2

PROSPECTER LE SITE AQUATIQUE POUR REPÉRER LES AMPHIBIENS À VUE

Le temps de cette prospection est de l'ordre de 10-15 min pour 50-100 m²

PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À L'ÉPUISETTE

Nous recommandons de donner quelques coups d'épuisette dans des emplacements susceptibles d'abriter des amphibiens (végétation, berges) si la détectabilité à vue n'est pas satisfaisante (par exemple si l'eau est turbide ou si plus de la moitié du site est végétalisé)

OU

PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À LA NASSE

Même opération en tous points que lors du deuxième passage

4

PASSER AU SITE AQUATIQUE SUIVANT ET APPLIQUER LE MÊME PROTOCOLE

Fréquence du suivi

Les aires sélectionnées sont à prospecter **tous les deux ans, sur au moins 3 périodes de suivi**. Si un suivi est engagé l'année N, il doit *a minima* être reconduit l'année N+2 puis l'année N+4. Cependant, si les périodes de suivi ne sont pas contiguës, les analyses peuvent quand même être réalisées. Par ailleurs, il est recommandé de reprendre les suivis sur des sites où les prospections se seraient arrêtées, même plusieurs années après.

Exemples de périodicités des suivis et conséquences en terme d'analyses des données :

Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5	Année N+6	Année N+7	Pertinence du suivi
								4 périodes de suivi contiguës : les données peuvent être analysées
								3 périodes de suivi discontiguës : les données peuvent être analysées
								1 seule période de suivi : insuffisant pour que les données soient analysées
								2 périodes de suivi : insuffisant pour que les données soient analysées

03 SAISIR LES DONNÉES



Les participants sont invités à saisir leurs données dans le module POPAmphibien dédié de GeoNature. **Les données ne doivent pas être transmises via une autre plateforme** (le cas échéant, veuillez prendre contact avec la structure gestionnaire de vos données) afin d'éviter tout risque de doublons. La SHF ainsi que les structures gestionnaires régionales se chargent de faire remonter les données protocolées au SINP chaque année.

Les données doivent être saisies le 15 octobre de l'année en cours au plus tard, au risque d'entraîner des biais dans les analyses.

En fonction des régions où sont réalisés les suivis, la SHF invite à saisir les données POPAmphibien à travers différents outils :

Régions	Contacts pour la saisie	Plateformes de saisie recommandées pour les données POPAmphibien
Auvergne-Rhône-Alpes	coordination.auvergne@lashf.org OU coordination.ra@lashf.org	<u>GeoNature LPO AURA</u> (module POPAmphibien).
Bourgogne-Franche-Comté	coordination.bourgogne@lashf.org OU coordination.fc@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).
Bretagne	coordination.bretagne@lashf.org	<u>GeoNature Bretagne vivante</u> (module POPAmphibien).
Centre-Val de Loire	coordination.cvdl@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).
Corse	coordination.corse@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).
Grand Est	coordination.alsace@lashf.org OU coordination.lorraine@lashf.org OU coordination.ca@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).
Hauts-de-France	coordination.npdc@lashf.org OU coordination.picardie@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).
Île-de-France	coordination.idf@lashf.org	<u>GeoNature ARB IdF</u> (module POPAmphibien).
Normandie	coordination.normandie@lashf.org ET geomaticien@urcpienormandie.com	<u>GeoNature URCPIE Normandie</u> (module POPAmphibien).
Nouvelle-Aquitaine	coordination.aquitaine@lashf.org OU coordination.pc@lashf.org OU coordination.limousin@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).
Occitanie	coordination.lr@lashf.org ET coordination.mp@lashf.org ET j.maruejous@natureo.org	<u>GeoNat'Occitanie</u> (module POPAmphibien).
Pays de la Loire	coordination.pdl@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).
Provence-Alpes-Côte d'Azur	coordination.paca@lashf.org ET geomaticien@lashf.org	<u>GeoNature SHF</u> (module POPAmphibien).

POPAMPHIBIEN COMMUNAUTÉ

merci!

La SHF tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et des structures permettant la mise en œuvre du programme à l'échelle nationale, en particulier les coordinateurs régionaux de la SHF pour leur implication dans les coordinations régionales du programme.

FINANCEMENTS

Office français de la biodiversité (OFB), Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, Office national des forêts (ONF), Unité d'appui et de recherche « Patrimoine Naturel » (PatriNat)



CONTACTS



COORDINATION NATIONALE

Audrey Trochet
Responsable scientifique
Société herpétologique de France
Contact : audrey.trochet@lashf.org



GESTION DES DONNÉES

Adèle Hurabielle
Géomaticienne
Société herpétologique de France
Contact : adele.hurabielle@lashf.org



ANALYSE DES DONNÉES

Florèn Hugon
Biostatisticienne
BioDivAct
Contact : floren.hugon@biodivact.fr

